

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

Année 1878

(NOUVELLE SÉRIE)

TOME VINGT-CINQUIÈME

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

68, RUE DE LYON

MÊME MAISON A GENÈVE ET A BALE

PARIS

J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, ÉDITEURS

19, RUE HAUTEFEUILLE

—
Octobre 1878.



HOFFET JEAN - GEORGES

NÉ A STRASBOURG, EN 1802.

MORT A LYON, LE 25 JUIN 1877.

NOTICE

SUR

JEAN-GEORGES HOFFET

PAR M. E. MULSANT

Lue à la Société linnéenne de Lyon, le 12 novembre 1877.

La mort éclaircit chaque jour nos rangs autrefois si nombreux. Elle vient de nous enlever encore un de nos membres les plus anciens et les plus dévoués.

Hoffet (Jean-Georges) était né à Strasbourg, au sein d'une famille protestante. Il fit avec succès ses études dans sa ville natale et se sentit une vocation particulière pour l'enseignement. Il débuta dans la carrière, à peine âgé de dix-sept ans, en donnant pendant six années des leçons dans un pensionnat de demoiselles, fonctions rarement confiées à un jeune homme de cet âge, et qui sont un témoignage irrécusable de sa moralité et de la confiance qu'il savait inspirer.

Peu de temps après, tout en faisant ses études théologiques au séminaire protestant de Strasbourg, il fut chargé de professer la huitième au gymnase de l'école secondaire publique, et de servir, en cas de besoin, de suppléant aux autres professeurs de toutes les classes.

En 1825, il quitta sa ville natale, partit pour Paris, et y fut chargé, à son arrivée, des fonctions d'aumônier protestant, au lycée de Louis-le-Grand.

Après deux années de séjour dans la capitale, il vint se fixer à Lyon qu'il ne devait plus quitter. Il y fonda une maison d'institution; et y eut

bientôt des succès si marqués dans l'éducation des jeunes gens, qu'en 1833, il fut nommé *officier d'académie*, titre qui, durant l'espace de trente ans, n'a été accordé à aucun autre chef d'institution libre.

La prospérité de sa maison, due à son mérite personnel et à la bonne direction qu'il avait su lui donner, le fit bientôt nommer vice-président du comité d'instruction primaire de la Croix-Rousse. Il s'y fit remarquer par son activité et son zèle. Pendant dix-huit ans, on le vit assister à toutes les séances, à toutes les inspections des écoles mutuelles et chargé de tous les procès-verbaux et de tous les rapports sur les inspections.

En 1836, il fut admis au sein de la Société linnéenne et se montra toujours l'un des plus assidus à nos séances, pendant lesquelles il fit assez souvent des lectures et des rapports intéressants.

Il travaillait par tous les moyens en son pouvoir à l'instruction et à la moralité des enfants, et grâce à son zèle et à ses démarches, il parvint à faire tripler le nombre des écoles et à leur procurer un certain nombre de bons livres.

En 1837, il fit adopter par M. le maire de la Croix-Rousse la fondation d'une bibliothèque, pour laquelle le conseil municipal du lieu voulut bien accorder une allocation annuelle de trois cents francs, allocation qui a été continuée jusqu'à l'époque où ce faubourg a été annexé à la ville de Lyon.

Il fut nommé, par M. Rivet, préfet de Lyon, directeur de la Caisse d'épargne de la Croix-Rousse, pour l'établissement de laquelle il avait fait toutes les démarches nécessaires.

Vers 1843, il avait été appelé au conseil municipal, et il y siégea jusqu'en 1848. A cette époque de révolution, il rendit à la société des services signalés, en empêchant la désorganisation des écoles de l'endroit, et la nomination d'instituteurs qui auraient exercé une influence fâcheuse sur l'esprit des jeunes élèves ; il obtint alors un succès plus difficile à conquérir : il parvint à faire revenir le conseil municipal sur la décision prise, de supprimer toutes les écoles confiées aux Frères de la doctrine chrétienne.

Grâce à ses efforts, les neuf Frères, employés dans cette Société, furent conservés, et avec le traitement qu'ils avaient auparavant.

Dans un faubourg, si agité à cette époque, la confiance qu'il savait inspirer le fit souvent appeler auprès des autorités qui se succédaient, pour aider ces administrateurs de ses conseils ou pour les seconder dans les fonctions qu'ils avaient à remplir.

Dans ces moments difficiles, il céda aux sollicitations pressantes de M. Tourangin, préfet du Rhône, en acceptant la vice-présidence et le rôle d'ordonnateur du Bureau de bienfaisance. Il s'agissait de remplacer le comité des subsistances, dont le zèle trop ardent pour les malheureux, avait absorbé, en trois mois, vingt-cinq mille francs sur les trente-trois mille alloués, pour l'année, par le conseil municipal.

Grâce à sa sage administration, tous les indigents furent secourus, et il parvint, à la fin de l'année, à réduire de 1,200 francs par mois les dépenses qui s'étaient élevées à 2,000 francs par semaine. Il voulut bien continuer, pendant cinq ans, des fonctions qu'il avait si bien remplies.

En 1850, le conseil académique le chargea d'inspecter les écoles protestantes du département du Rhône, et pendant six ans, il s'acquitta de cette mission de confiance à la satisfaction de tous.

Le conseil académique, qui l'avait su apprécier à sa juste valeur, lui confia pendant sept ans, le soin d'inspecter les écoles du troisième arrondissement de Lyon.

Les peines qu'il se donnait ne se bornaient pas à lui laisser la satisfaction d'avoir fait le bien; elles produisaient d'excellents résultats : les écoles confiées à sa surveillance, passaient pour les mieux tenues de la ville.

Hoffet ne se bornait pas à moraliser la jeunesse par ses leçons; il a composé des ouvrages élémentaires auxquels il a dû des témoignages d'approbation très-flatteurs et fort honorables.

Ses livres furent recommandés par le ministre, et M. Duruy n'avait pas attendu ce succès pour récompenser l'auteur d'un titre honorifique fait pour le flatter.

Hoffet, en 1830, avait conçu le projet d'une Société lyonnaise d'éducation, pour la formation de laquelle il s'était donné beaucoup de peines. Il eut la satisfaction de la voir naître et prospérer. Il avait également fondé une Société de moralisation et de secours pour les ouvriers alsaciens, suisses et allemands qui venaient à Lyon. Son but, très-honorable était de les détourner des occasions de séduction et de les prémunir contre les mauvais conseils auxquels ils étaient exposés.

Tous étaient reçus, sans distinction de culte. Les membres de cette association, dont il a été dix ans le président, trouvaient dans une auberge fondée exprès, une nourriture saine et économique; ils avaient tous les jours des leçons et trouvaient à leur disposition une bibliothèque de quatre cents volumes, qu'il était parvenu à réunir; ils recevaient, en outre, en cas de maladie, les soins dont ils avaient besoin.

Hoffet, dont le cœur était compatissant, souffrait des traitements injustes ou cruels infligés aux animaux ; il avait fait partie de la Société chargée de protéger ces créatures, et pendant longtemps il avait été le vice-président de la compagnie organisée à Lyon dans ce but.

Les habitants du canton de Vaud l'avaient également appelé à la présidence de toutes les sociétés de ce pays ayant le même but.

Il avait accepté cet honneur, moins pour satisfaire son amour-propre, que pour avoir l'occasion de témoigner sa reconnaissance au peuple suisse, pour les soins si généreux et si empressés donnés par ce peuple ami à nos malheureux soldats internés, après nos désastres de 1870.

Hoffet, depuis quelque temps, avait mis un terme à sa vie active. La culture des lettres, qui avait fait le charme de ses jours, servait encore à contribuer au bonheur de sa vie.

Il allait, les étés, dans la campagne de l'un de ses enfants, dans les environs de Coppet, à peu de distance des bords du lac de Genève, respirer l'air des champs et chercher à occuper ses loisirs en travaux littéraires. Mais les infirmités, le plus souvent compagnes de l'âge, ne tardèrent pas à lui faire sentir son approche. Un petit bouton, né au-dessous de l'œil, et dont l'apparition ne semblait d'abord inspirer aucune inquiétude, prit au bout de peu de temps un caractère grave, et un développement fâcheux, que la science ne put arrêter.

Entouré de sa famille, et visité par de nombreux amis, il souffrait avec une patience admirable les douleurs et les incommodités causées par son état. La pensée d'avoir, toute sa vie, songé à faire le bien, lui faisant envisager l'avenir avec un grand espoir en la bonté de Dieu.

Il avait mérité la reconnaissance de ses concitoyens par les peines qu'il s'était données pour être utile à la jeunesse ; et sans doute beaucoup de personnes ont obtenu à moins de frais, la croix qui eût été si noblement placée sur sa poitrine.

Il ne devait cependant pas disparaître de ce monde sans avoir la consolation d'apprendre qu'il n'avait pas passé inutile sur la terre. Le 9 juillet 1876, l'Académie des sciences morales et politiques, lui accordait conjointement avec M. Eugène Rendu, le prix fondé par M. Halphen, destiné à couronner, soit l'auteur de l'ouvrage qui aura le plus contribué au progrès de l'instruction première, soit la personne, qui, d'une manière pratique,

(1) *L'Officiel*, journal (1876), p. 8071

par ses efforts ou son enseignement personnel, aura le plus contribué à la propagation de l'instruction primaire.

La nouvelle de cette couronne, si bien méritée, et qu'il laissait à ses enfants comme un titre glorieux, apporta quelque baume aux peines qu'il endurait et adoucit un peu ses souffrances, pendant les quelques mois qu'il lui restait à passer dans la vie.

Je lui rendais une dernière visite le 27 avril 1877, pour lui dire la part que nous prenions tous à sa triste position ; mais au moment où je pénétrais dans sa demeure, il venait d'exhaler son dernier soupir !

Il avait soixante-quinze ans.

Ses amis, ses connaissances, et surtout ses anciens et nombreux élèves, se sont fait un devoir de l'accompagner à sa dernière demeure. Ils attestaient, par leur douleur, combien il avait mérité d'être aimé.